

Dispositions relatives aux ventes de logements sociaux

Conditions de vente d'un logement vacant

Les logements vacants d'HABITAT 08 peuvent être vendus, dans l'ordre décroissant de priorité à :

- 1) toute personne physique sous conditions de ressources* soit :
 - l'ensemble des locataires de logement appartenant aux bailleurs sociaux disposant de patrimoine dans le département ;
 - les gardiens d'immeubles qu'ils emploient ;
 - toute autre personne physique sous conditions de ressources.
- 2) une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales ;
- 3) toute autre personne physique (sans conditions de ressources).

Conditions de vente d'un logement occupé

Si vous êtes locataire occupant depuis au moins deux ans d'un des logements disponibles à la vente, vous avez la possibilité de vous en porter acquéreur. À la demande du locataire occupant, le logement peut être vendu à :

- son conjoint ;
- ses ascendants et descendants, éventuellement de manière conjointe avec leur conjoint, concubin ou partenaire pacsé, sous plafonds de ressources PLS.

Si vous ne souhaitez pas acheter, vous gardez votre statut de locataire jusqu'à la fin de votre bail. Aucune demande de mutation ne vous sera demandée. Ce logement ne sera mis en vente que lorsqu'il sera vacant.

Autres conditions

Une personne physique ne peut acquérir plus d'un logement social vacant ou occupé appartenant à un organisme HLM, à peine de nullité, sauf en cas de :

- mobilité professionnelle impliquant un trajet de plus de 70 kms entre le nouveau lieu de travail et le logement ;
- logement devenu inadapté à la taille du ménage ;
- séparation du ménage.

Sous réserve de la revente préalable du logement précédemment acquis.

*Plafonds de ressources (logement intermédiaire LI)

Personne seule	31 321 €
2 personnes sans personne à charge (hors ménage)	41 826 €
3 personnes ou personne seule + 1 personne à charge ou jeune ménage	50 299 €
4 personnes ou personne seule + 2 personnes à charge	60 723 €
5 personnes ou personne seule + 3 personnes à charge	71 433 €
6 personnes ou personne seule + 4 personnes à charge	80 504 €
Par personne supplémentaire	8 979 €

Données en vigueur au 1^{er} janvier 2020 sur la base du revenu fiscal de référence n-2.